

Pôle Espoir Marseille 2025-2026

Dossier de candidature

Date limite de dépôt des dossiers : 15/04/2025

Le dossier sera considéré comme complet après renseignement du **dossier d'inscription en ligne**, des photocopies des **bulletins scolaires** des 1^{er} et 2^{ème} trimestre ou du 1^{er} semestre ainsi qu'un extrait du bulletin du 2^e semestre de l'année en cours en couleurs et du document « **Autorisation candidature Pôle** » signé (voir partie « Documents inscription »)

Vous souhaitez intégrer le Pôle Espoir de Marseille, l'entraîneur, responsable du Pôle Espoir est :

Monsieur Romain Buffet : **07.71.44.78.58** - Mail : romain.buffet@ffjudo.com

Le Pôle concerne principalement la population des Cadettes et Cadets.

Le Pôle Espoir de Marseille est reconnu officiellement par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et la Fédération Française de Judo ; il est après le club, la première étape de la filière d'accession au haut niveau. Il permet aux jeunes de continuer de progresser et de vivre leur passion sportive tout en poursuivant leurs études. Il est implanté au Lycée Saint Exupéry, 529 Chemin de la Madrague Ville – 13326 Marseille.

Sélection :

Chaque année, la sélection et le recrutement des membres du pôle espoir est effectué via l'étude des dossiers scolaires et sportifs envoyés par les candidats. Ce processus est arbitré par la commission d'admission sportives des membres de l'encadrement technique de la structure et par la commission d'admission scolaire des établissements demandés par les familles. Celle-ci étudie de plus les éléments relevés et observés lors de la journée de tests annuellement organisé par l'encadrement technique et les membres de l'équipe éducative des établissements scolaires

Si vous êtes intéressé(e) vous devez :

- Remplir le dossier d'inscription via le lien <https://forms.office.com/e/9XMh9Dljek> ou en scannant le QRCode
- Retourner le document « **Autorisation candidature Pôle** » signé des parents du président, du professeur de votre club ainsi que du président ou conseiller technique du comité départemental à la Ligue PACA, **par mail à liguepaca-sud@ffjudo.com**, accompagné des bulletins scolaires du 1^{er} et 2^{ème} trimestre ou du 1^{er} semestre ainsi qu'un extrait du bulletin du 2^e semestre de l'année en cours en couleurs en pdf ou photo (les bulletins doivent être lisibles)
- Le recrutement est réservé aux licenciés de la ligue.

Les tests de sélection se dérouleront le

Mercredi 23 avril 2025 de 10h à 18h

au dojo du lycée Saint Exupéry – 529 Chemin de la Madrague Ville 13326 Marseille

Pour cette journée prenez votre tenue de sport (basket, short) et votre judogi, vous recevrez une convocation pour cette journée à la réception de votre dossier complet.

Si vous êtes retenu(e) à l'issue des épreuves spécifiques judo, votre dossier sera présenté à la commission scolaire d'admission (Proviseur, Proviseur Adjoint, Principal, Conseiller Principal d'Education et Responsable du Pôle) qui se réunit à la mi-juin. Si vous êtes retenu(e) par la commission scolaire, vous recevrez un dossier vous indiquant les démarches à suivre.

Siège de Marseille

4 Rue Ranque
13001 Marseille
Tel : 04.91.50.83.38

Siège de Mandelieu

Maison Régionale des Sports – Esterel Gallery
Boulevard des Ecureuils -06210 Mandelieu
Tel : 04.93.39.71.85

Mail : liguepaca-sud@ffjudo.com

Pôle scolaire :

- Lycée Saint Exupéry : 529 Chemin de la Madrague Ville – 13326 Marseille. Tel : 04.91.09.69.00
Coût de l'internat : 1800€ par année + 200 € (20€/mois) de fonctionnement pour l'entrée en Pôle de tous les judokas
Seconde générale :
 - LV 1 : Anglais – Allemand.
 - LV 2 : Italien – Espagnol – Allemand – Anglais.
 - Premières et Terminales générales : toutes sections selon les spécialités.
 - BTS, CPGE et DSAA : Assistant de gestion PME - PMI – Communication – Négociation relations clients - Prépa H.E.C Eco et Commerce Option Scientifique. FCIL : prépa concours infirmiers
- Lycée La Calade : 430 chemin de la Madrague Ville – 13015 Marseille. Tel : 04.91.65.86.50
Coût de l'internat : 1 800€ par année (au Lycée St Exupéry) + 200 € (20€/mois) de fonctionnement pour l'entrée en Pôle de tous les judokas
 - CAP : Métiers de la mode-vêtement flou, Employé de vente spécialisé. Pôle
 - Mission Insertion : DAQ (dispositif d'accès à la qualification)
 - BAC Professionnel en 3 ans : - Gestion Administration. - Métiers de la mode-Vêtement. - Commerce mention Européenne Espagnol - Accueil relation et usagers mention Européenne Anglais
- Collège l'Estaque : 348 rue Rabelais – 13016 Marseille. Tel : 04.95.06.93.20
Coût de l'internat : 1 800€ par année (au Lycée St Exupéry) + 200 € (20€/mois) de fonctionnement pour l'entrée en Pôle de tous les judokas + Participation financière de 40€ par mois pour les navettes entre le lycée et le collège.
 - Classe de 3^e :
 - LV 1 : Anglais – Allemand (par le CNED).
 - LV 2 : Italien – Espagnol – Allemand (par le CNED).
- Collège Provence : 42 Bd Emile Sicard - 13008 Marseille Tel : 04.91.77.28.46
A destination des élèves externes uniquement (pas d'internat), dispositif avec classes à horaires aménagés à destination des élèves du pôle espoir.
Fin des cours à 16h tous les jours, présence obligatoire tous les soirs à l'entraînement (18h-20h les lundis au dojo régional de Bougainville, 16h30-19h30 les mardis et les jeudis au dojo du lycée Saint Exupéry, 17h-20h les mercredis au dojo régional de Bougainville).
A partir de la classe de 6e jusqu'à la classe de 3e, sous réserve des places disponibles dans chaque niveau.
 - LV 1 : Anglais – Allemand.
 - - LV 2 : Italien – Espagnol.

Etablissement sous tutelle Jésuite, sous contrat d'association avec l'Etat.

Tarifs de la scolarité de l'Ecole de Provence modulés en fonction de la situation pécuniaire des familles (indice du quotient familial).

Transport à la charge de l'élève entre l'établissement scolaire et la structure d'entraînement. Admission sur étude du dossier scolaire et sportif

- Classe Préparatoire Provence : 42 Bd Emile Sicard - 13008 Marseille Tel : 04.91.77.28.46

A destination des élèves externes uniquement (pas d'internat), dispositif avec classes à horaires aménagés à destination des élèves du pôle espoir et du pôle France.

Classe préparatoire en trois ans au lieu de deux ans.

Fin des cours à 12h tous les jours la première année, présence obligatoire tous les jours à l'entraînement.

Transport à la charge de l'élève entre l'établissement scolaire et la structure d'entraînement. Admission sur étude du dossier scolaire et sportif

Entraînements :

- Les entraînements se déroulent dans le dojo du Lycée Saint Exupéry le mardi et le jeudi de 17h30 à 19h30, au Dojo de Bougainville le lundi de 18h à 20h et le mercredi de 17h à 20h. Entraînement les mardis et jeudis au dojo du lycée Saint Exupéry de 11h à 13h.
- Les élèves sont libérés au plus tard le vendredi à 16h pour effectuer un entraînement (obligatoire) dans leur club.
- Stages hors période scolaire (stage de pré-rentree et vacances de Février).

Tournois de préparation :

- Programmation de tournois en plus des compétitions officielles.
 - Les tournois hors inter-région sud-est sont partiellement pris en charge par le Pôle.
 - Les tournois à l'intérieur de l'inter-région sud-est sont à la charge des familles.

Internat :

- Accueil à partir du dimanche soir.
- Coût de l'internat environ 1 800 € par an.

Suivi scolaire :

- Emplois du temps aménagés pour permettre le suivi des entraînements et des compétitions.
- Pas de cours le mercredi après-midi et le samedi matin.
- Soutien scolaire en fonction des besoins et du contexte.
- Un coordinateur scolaire assure le bon fonctionnement et la liaison avec tous les partenaires concernés.

Encadrement :

- | | |
|---------------------|---|
| • Blanquet Philippe | Directeur technique Régional. |
| • Eric Buonomo | Directeur technique Régional. |
| • Romain Buffet | Responsable technique du Pôle de Marseille. |

Suivi sportif :

- Les judokas sont suivis à l'entraînement et pendant les compétitions qui sont mises au calendrier du Pôle Espoirs. Les Cadres du Pôle sont en relation avec les cadres techniques départementaux et les professeurs de clubs.
- En bonne harmonie avec les entraîneurs du Pôle Espoirs, les professeurs de clubs pourront coacher leurs élèves sauf sur les tournois Internationaux où une sélection du Pôle Espoirs sera représentée.

Le travail mis en place par les entraîneurs du Pôle Espoirs doit rester une priorité sur les apports techniques et tactiques durant les compétitions.

Important : Il est à noter que deux licenciés de la ligue qui se rencontrent ne pourront être coachés par les cadres du Pôle et de la Ligue.

Suivi médical :

Les athlètes du Pôle bénéficient du suivi médical conforme aux textes en vigueur.

- 1 médecin référent.
- 2 kinésithérapeutes référents.
- Possibilité d'un suivi psychologique non pris en charge par la ligue.
- Les athlètes du pôle devront effectuer les examens médicaux réglementaires imposés par le ministère (SMR).

Dispositif pour les extérieurs :

Pour les judokas souhaitant intégrer le pôle espoir en qualité d'externe, les entraînements sont obligatoires le lundi, mardi, mercredi, et jeudi soir au dojo du lycée saint Exupéry et au dojo régional de Bougainville.

DISPOSITIF DU CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT CREJ :

Le centre régional d'entraînement s'adresse aux judokas ne pouvant intégrer le pôle espoir en qualité d'interne ou d'externe.

L'objectif pour le judoka souhaitant intégrer cette structure est de mettre en place un dispositif lui permettant d'élever son niveau pour accéder au pôle espoir dans une perspective future.

Le but de la structure est de former un collectif d'entraînement régulier et assidu, et de faire bénéficier aux membres qui l'intègrent d'un entraînement orienté vers la pratique compétitive et leur permettre de participer à la dynamique régionale de ce secteur.

Les conditions de maintien sont principalement liées à l'engagement, l'assiduité et au sérieux.

Pour les judokas souhaitant intégrer le Centre régional d'entraînement, les entraînements sont obligatoires les lundis et mercredis au dojo régional de Bougainville.

Renseignements pour le Pôle Espoirs Marseille :

Romain BUFFET - 07.71.44.78.58 - Mail : romain.buffet@ffjudo.com

Documents d'inscription :

Compléter le dossier d'inscription en ligne via le lien :

<https://forms.office.com/e/9XMh9DJieK>

ou en scannant le QR Code

Télécharger, compléter et faire signer l'autorisation de candidature au Pôle

A renvoyer accompagnée des bulletins scolaires par mail à liguepaca-sud@ffjudo.com



Adobe Acrobat
Document

Double-clic sur l'icône pour télécharger l'autorisation

